

# Coalition québécoise pour le contrôle du tabac

819 rue Roy Est, Montréal (Québec) H2L 1E4; téléphone : (514) 598-5533; télécopieur : (514) 598-5283

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeudi le 6 mars 1997

### LA COALITION PUBLIE UNE ANNONCE PLEINE-PAGE POUR SIGNALER L'APPUI AU QUÉBEC POUR DES MESURES ANTITABAGIQUES

**Montréal** – La Coalition a publié aujourd'hui dans *La Presse* une annonce pleine-page énumérant le nom de ses membres afin de rappeler aux députés du Québec l'éventail d'organisations québécoises qui appuient des mesures antitabagiques.

**Louis Gauvin, Coordonnateur de la Coalition**, explique : « Nous constatons que le débat public sur la question se concentre avant tout sur l'opposition à la loi, et en particulier sur les craintes mises de l'avant par les organisateurs d'événements commandités par l'industrie du tabac.

« On entend sans cesse dans les médias les plaintes des opposants au projet de loi, et rarement l'opinion de ceux qui l'appuient. En effet, certains journaux consacrent des pages entières à la question de la commandite, et ce, toujours du point de vue économique – et non pas de celui de la santé. Assurément, la menace de la perte d'événements populaires est bien plus intéressante que les considérations de santé publique... mais cela donne une fausse impression de l'étendu de l'appui ou de l'opposition concernant cette législation.

« Les intérêts économiques provoquent de la controverse et se font entendre, malgré le fait que c'est un projet de loi de santé publique, et les innombrables appuis d'organisations et d'individus demeurent plus souvent dans l'ombre.

« En effet, nous n'avons pas les ressources financières dont dispose l'industrie du tabac pour protéger ses intérêts économiques. Nous ne pouvons investir des millions de dollar dans des événements populaires, comme font les manufacturiers de tabac pour que leur organisateurs deviennent par la suite les défenseurs des intérêts de l'industrie. Nous ne pouvons orchestrer des campagnes nationales de peur prédisant l'annulation des grands événements les plus populaires du Québec. Enfin, nous ne pouvons payer pour des campagnes quotidiennes de désinformation concernant les dispositions de la loi et leurs conséquences.

« Mais nous avons l'appui morale de plus de 560 municipalités, centres de jeunes, associations médicales, commissions scolaires, groupes communautaires et CLSC au Québec. Tous ces groupes ont formellement pris position en faveur d'une série de mesures antitabagiques.

« Alors, lorsqu'on entend certains députés fédéraux, notamment l'ensemble du Bloc québécois, dénigrer le projet de loi au nom de tout le Québec, on a le droit de se questionner sur la légitimité de leurs déclarations. En donnant des discours foudroyants au nom de tous les québécois pour dénoncer l'impact économique de la loi, ils ignorent les 560 organisations québécoises pour qui la santé est la principale préoccupation. Les préoccupations de 560 organismes québécois, ne sont-elles pas au moins aussi importantes que celles des organisateurs de festivals ? »

« À l'aide de cette annonce, nous demandons aux politiciens de reconnaître le consensus social de plus en plus large concernant le besoin d'introduire des mesures législatives pour lutter contre le tabac. Le tabac est la cause de décès évitables la plus importante au Québec – il tue plus de 12 000 québécois à chaque année. C'est en se basant sur cette réalité que nos élus devraient prendre position. »

- 30 -

**Pour plus de renseignements** : 514-598-5533 ; *Louis Gauvin est à Ottawa aujourd'hui (le 6 mars) : pour des entrevues, appelez son téléavertisseur au 514-361-7046*

